

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 novembre 2006

MODERNISATION DU DIALOGUE SOCIAL - (n° 3456)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 6

présenté par  
M. Perrut, rapporteur  
au nom de la commission des affaires culturelles

-----  
**ARTICLE 2**

Dans l'alinéa 2 de cet article, substituer aux mots :

« de travail »

les mots :

« du travail ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement rédactionnel met en conformité la rédaction de l'article 2 avec celle retenue à l'article 1er du présent projet de loi.